

ARRONDISSEMENT DE CASTRES

Réunion d'école PUBLIQUE

Discussion sur le constat

Quel débat pour quelle école, écouté par qui et fait pour qui? Il n'y a jamais eu de négociation ni de concertation en ce qui concerne les « ATOS » et les retraites.

Pas d'illusions sur ce qui sera retenu, les projets sont déjà dans les tiroirs.

Les grands chiffres 2002-2003

Il n'y a pas que des enseignants qui interviennent dans le système scolaire. Il y a beaucoup de non enseignants. Le nombre des précaires et des non formés n'apparaît pas.

Le coût de l'éducation

Les chiffres manquent de précision : qui finance, Etat, collectivités? Quels postes sont pris en compte dans la dépense? Il n'y a pas de comparaison avec les autres budgets de la nation (celui de la défense est cité).

Les enseignants sont aussi des contribuables, il n'est pas honteux de publier les dépenses de l'éducation.

Le premier degré

On observe un début de chute de la scolarisation des enfants de 2 ans. L'Etat oriente plutôt la prise en charge de ces enfants par les collectivités et les entreprises. Mais les places manquent, les conditions sur le territoire sont inégales et les mères sont obligées de cesser leur activité professionnelle. On risque de détruire l'identité de l'école maternelle, la déscolarisation des deux ans profite aux élites. L'école n'est pas là pour aider les meilleurs mais pour ceux qui ont des problèmes.

L'accueil des deux ans est l'affaire de l'éducation nationale pour garantir l'équité des services. Il y a trop de disparités entre les moyens des différentes crèches, communes, départements et régions. Le système nécessite une refonte (exemple des classes passerelles qui doivent être pilotées par l'Education Nationale). La décision de scolariser l'enfant de deux ans appartient aux parents en fonction de la maturité de l'enfant et de sa demande d'éveil. Pour cela, il doit avoir le choix des structures d'accueil. Quand il n'y a pas de scolarisation à deux ans, pour les enfants de début d'année, cela repousse leur entrée à l'école à presque 4 ans. Ce n'est pas aux enfants de s'adapter mais à l'école de le faire pour eux.

Taux d'encadrement

Les réseaux d'écoles rurales du TARN ont été pris en exemple par l'Etat. Il s'agit d'une organisation tripartite entre le Conseil Général, les communes et l'Education Nationale. Le ministère sous la même appellation prévoit de regrouper 20 à 30 classes avec un statut juridique comparable au collège. Le responsable de cette structure serait un chef d'établissement nommé par l'Inspecteur d'Académie donc le poste ne paraîtrait pas au mouvement. Il y a un risque de fermeture de classe en milieu rural car la moyenne des enfants par classe sera faite sur l'ensemble de la structure.

Le second degré

Le tableau est difficile à comprendre. L'arithmétique ne correspond pas à la réalité. La profession se rajeunit et se féminise, ce qui pose des problèmes de remplacement. Les chefs d'établissement préfèrent affecter des titulaires dans des sections dites nobles et pour les autres du personnel moins ou non formé.

Le grand problème c'est l'échec scolaire au collège et la rupture entre le premier et le second degré.

Les résultats

Il n'y a pas d'analyse sociologique .

Le déterminisme social existe toujours alors qu'il ne devrait plus l'être. L'égalité est-elle une utopie philosophique? Veut-on une société sans ouvriers?

Lorsqu'un enfant choisit une filière technique, il se retrouve dévalorisé car entouré d'enfants qui refusent la scolarité et qui ont été orientés par défaut.

Le choix tardif en seconde cristallise les échecs. La base de l'enseignement centrée uniquement sur les savoirs ne valorise pas les autres compétences et aboutit à l'échec scolaire.

La technologie par exemple n'est pas assez enseignée faute de matériel et par risque de poursuites.

Accès à un certain niveau de qualification

La part de la population qui accède au niveau IV de qualification est de 70 % depuis 1994. C'est une grande réussite de l'Education Nationale. Il ne faut pas toujours lier niveau d'études et poste de travail ou insertion dans la société. La réussite de jeunes sans qualification reste difficile.

Le taux de chômage devrait mécaniquement baisser compte tenu de l'évolution démographique. Pourtant, il stagne, est-ce une volonté de l'Etat ?

La France est dans la moyenne européenne des niveaux de formation, pourtant on manque de dynamisme par rapport aux entreprises.

Les tableaux ne font pas apparaître la formation continue au travers des GRETA en concurrence avec la formation privée.

Décalage entre société et formation

Il y a un décalage entre la formation telle qu'elle est conçue actuellement et la société. Quel est le rôle des savoirs scolaires ? Le savoir est émancipateur, il rend libre, aide les enfants à comprendre dans quel monde ils vivent. La pédagogie de projet et le partenariat sont encore trop peu développés.

Les difficultés des enfants dépassent quelquefois nos compétences, il n'y a pas assez de structures spécialisées pour les accueillir.

Les interventions de la société civile sont nécessaires dans une réflexion sur la place de l'éducation dans la société, par contre, le contenu des métiers de l'enseignement doit se traiter en interne.

Pistes envisagées

Créer un crédit d'enseignement pour les jeunes qui sont en échec à l'Education Nationale, à utiliser quand ils sont sortis du système.

Décentralisation est un débat prépondérant.

Le temps de débat est insuffisant pour répondre à toutes les questions qui se posent à nous.

Note d'ambiance

Les paramètres de 1965 ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui. On ne peut comparer l'évolution de la qualification de la population.

Les questions posées dans le débat le sont depuis des années, pourquoi la forme d'un débat aujourd'hui ?

Les échelles des différents tableaux sont volontairement disparates et brouillent une analyse fine ou globale des documents.

Les documents et questions sont orientés et font présager que la Loi d'orientation a déjà été écrite. Le débat ne viendrait alors que cautionner les propositions du Ministère, laissant place à un vote rapide à l'assemblée sans discussion à posteriori de l'écriture.

Il y a moins de 10 % de parents présents pour un public de 150 personnes.

Les tableaux ne montrent pas le désarroi quotidien des enseignants.

Trois priorités pour l'école

1 Attention à la décentralisation : l'éducation doit rester nationale pour garantir l'équité des services.

2 L'accueil des enfants de deux ans est l'affaire de l'éducation nationale : Les parents seuls peuvent faire le choix entre les structures d'accueil.

3 Il faut plus de temps pour réfléchir à toutes les questions qui se posent à nous.